

Vers une interprétation culturelle de l'emprunt linguistique

Towards a Cultural Interpretation of Linguistic Borrowing

ELBAZINI Abdelilah

Doctorant

Faculté des langues, des Lettres et des Arts

Université Ibn Toufail

Laboratoire Langage et Société

Maroc

Boumazzou Ibrahim

Enseignant chercheur

Ecole Nationale des Sciences Appliquées

Université Ibn Toufail

Laboratoire Langage et Société

Maroc

Date de soumission : 06/11/2024

Date d'acceptation : 22/11/2024

Pour citer cet article :

ELBAZINI A. & BOUMAZZOU I. (2024). « Vers une interprétation culturelle de l'emprunt linguistique. »,
Revue Internationale du chercheur «Volume 5 : Numéro 4» pp : 806-831

Résumé

L'objectif du présent article est d'approcher le phénomène d'emprunt linguistique comme étant une manifestation linguistique formelle issue du contact entre l'arabe dialectal et le tamazight dans la vallée de Draa, située au Sud-est du Maroc. D'une part, il s'agit de montrer comment ce phénomène sociolinguistique reflète à la fois le contact historique et les transferts culturels ayant eu lieu entre les groupes ethniques sédentaires (les Ait Dra) et ceux des nomades sédentarisés (les Amazighs et les Arabes) qui composent la population locale à l'heure actuelle. D'autre part, il est question de proposer une interprétation culturelle au phénomène d'emprunt linguistique sur la base de l'analyse de ses aspects linguistique et sociolinguistique à la lumière du contexte historique et social dans lequel il est produit. Basée sur un large corpus d'emprunts lexicaux réciproques entre l'arabe dialectal et le tamazight et tout particulièrement ceux à portée culturelle revêtant une couleur locale, la présente étude s'inscrit dans une perspective sociolinguistique et vise à comprendre en général le fonctionnement linguistique et socioculturel de ce phénomène.

Mots-clés : emprunt linguistique ; contact linguistique ; contact culturel ; arabe dialectal ; tamazight

Abstract

The objective of this paper is to approach the phenomenon of linguistic borrowing as a formal linguistic manifestation resulting from the contact between Dialectal Arabic and Tamazight in the Draa Valley, located in the southeast of Morocco. On one hand, the aim is to show how this sociolinguistic phenomenon reflects both historical contact and cultural transfers that took place between the sedentary ethnic groups (the Ait Dra) and the settled nomads (the Amazighs and the Arabs) who currently make up the local population. On the other hand, it seeks to offer a cultural interpretation of the phenomenon of linguistic borrowing based on the analysis of its linguistic and sociolinguistic aspects in light of the historical and social context in which it is produced. Based on a large corpus of reciprocal lexical borrowings between Dialectal Arabic and Tamazight, particularly those with cultural significance and local color, this study is positioned within a sociolinguistic perspective and aims to understand, in general, the linguistic and sociocultural functioning of this phenomenon.

Keywords: linguistic borrowing; linguistic contact; cultural contact; dialectal Arabic; Tamazight

Introduction

La diversité linguistique et culturelle a toujours été une caractéristique fondamentale de l'humanité depuis ses débuts jusqu'à nos jours. Le contact direct et continu des divers groupes humains sur un même territoire donne lieu à un contact linguistique entre leurs langues et cultures respectives et permet des échanges d'idées, d'habitudes, de valeurs, de savoirs et de savoir-faire. Ces contacts linguistique et culturel suscitent un intérêt croissant parmi les linguistes, les sociologues et les anthropologues qui contribuent à enrichir notre compréhension des cultures, des langues, de l'histoire et de la civilisation humaine en général.

Au Maroc, la vallée du Draa, située sud-est du royaume, offre un exemple saillant de cette richesse multiculturelle et multilingue liée au contact entre diverses populations au fil des siècles. En effet, la population de cette région se divise à l'heure actuelle en deux grands groupes à savoir : les sédentaires représentés par les Ait Dra et les anciens nomades sédentarisés formés essentiellement des Amazighs et des Arabes. Les conséquences de ce brassage ethnique se manifestent principalement par le contact entre les cultures nomade et sédentaire d'une part et le contact linguistique entre l'arabe dialectal et l'amazigh (à travers sa variété régionale du tamazight) d'autre part. Sur le plan culturel, la coexistence de ces différents groupes ethniques a favorisé des échanges réciproques, permettant à des éléments et des traits culturels de circuler entre leurs cultures respectives. Ces influences ont laissé des traces visibles dans divers domaines de la vie sociale, allant des pratiques rituelles aux expressions artistiques, en passant par l'organisation sociale, la toponymie, l'agriculture et l'architecture traditionnelle. Sur le plan linguistique, le contact entre l'arabe dialectal et le tamazight a donné lieu à l'emprunt linguistique, un phénomène fréquent qui marque largement les pratiques langagières de la population locale. L'emprunt se produit généralement lorsque des éléments d'une langue sont transférés et intégrés dans une autre langue avec laquelle elle est en contact. Dans ce contexte, nous considérons les emprunts lexicaux réciproques entre l'arabe dialectal et le tamazight comme des témoins linguistiques des influences et des transferts culturels ayant lieu entre les différents groupes ethniques en contact dans la région. Ces emprunts vont donc au-delà de simples outils de communication et portent en eux une charge culturelle importante qui mérite d'être examinée dans le cadre d'une approche sociolinguistique.

C'est dans cette cadre général où s'inscrit la présente étude qui se penche sur le phénomène d'emprunt linguistique entre l'arabe dialectal et le tamazight dans la vallée de Draa, en montrant comment ces emprunts reflètent l'histoire des transferts culturels entre les populations de cette

région et en proposant une interprétation culturelle à ce phénomène dans le contexte socioculturel dans lequel il est produit sur la base de l'analyse de ses aspects linguistique et sociolinguistique. La problématique de notre étude peut être formulée comme suit : comment peut-on interpréter culturellement le phénomène d'emprunt linguistique résultant du contact entre l'arabe dialectal et le tamazight dans la vallée de Draa ?

Cette problématique soulève les deux questions de recherche suivantes :

1. Comment l'analyse des aspects linguistique et sociolinguistique de l'emprunt linguistique peut-elle aboutir à son interprétation culturelle ?
2. Dans quelle mesure ce phénomène témoigne-t-il des influences culturelles réciproques entre les différents groupes ethniques en contact dans la vallée de Draa ?

Afin d'apporter quelques éléments de réponse à cette problématique, nous partons de trois hypothèses principales développées à partir d'une revue de la littérature existante ainsi que de nos lectures exploratoires sur l'histoire sociale et culturelle de la région. La première hypothèse postule que les emprunts lexicaux en arabe dialectal et en tamazight, parlés localement, constitueraient des témoins linguistiques des transferts culturels ayant eu lieu entre les différents groupes ethniques de la vallée de Draa et reflèteraient les influences culturelles réciproques subies au fil du temps dans divers domaines de la vie sociale. La deuxième hypothèse pose que les nomades sédentarisés emprunteraient massivement aux sédentaires dans le domaine agricole, en raison de l'expertise de ces derniers dans ce domaine, tandis que les groupes sédentaires adopteraient des éléments de la culture nomade, notamment dans le domaine de l'élevage, qui demeure central dans la vie des nomades. Enfin, notre troisième hypothèse suggère que les similarités typologiques et structurelles entre l'arabe dialectal et le tamazight faciliteraient l'adaptation des emprunts et leur intégration dans les échanges bilingues.

Dans le but de répondre à notre problématique et aux questions de recherche qui en découlent, et tester nos hypothèses de travail, nous avons d'abord observé les pratiques langagières de la population de la vallée de Draa, aussi bien arabophone qu'amazighophone et constitué ensuite un large corpus d'emprunts lexicaux réciproques entre l'arabe dialectal et le tamazight contenant 1 220 items. Nous avons porté une attention particulière aux emprunts à portée culturelle qui revêtent une couleur locale.

Notre étude se divise en deux volets principaux. Dans le premier, nous passerons d'abord en revue quelques études antérieures consacrées à l'emprunt linguistique au Maroc, afin d'en

dégager les principales conclusions. Nous préciserons ensuite le cadre d'analyse de notre propre étude, en définissant les concepts essentiels et en explicitant leur portée dans le contexte de notre recherche. Puis, nous présenterons le corpus étudié après avoir décrit la méthodologie ainsi que les techniques de collecte de données utilisées. Dans le second volet, essentiellement pratique, notre attention sera portée sur l'analyse des données collectées, la discussion des résultats obtenus et leur interprétation sur le plan culturel dans le contexte historique et social de la vallée de Draa.

1. Revue de la littérature et synthèse des travaux

Les études sur l'emprunt linguistique au Maroc peuvent se diviser en deux catégories. Dans la première catégorie se rangent les études portant sur l'emprunt produit entre langues locales et étrangères, et dans la seconde celles sur celui produit entre langues autochtones, comme c'est le cas pour l'arabe dialectal marocain et l'amazigh. La première catégorie prédomine remarquablement ce domaine en raison de l'influence marquée du français et de l'espagnol sur les langues locales. Ce contexte a favorisé donc l'analyse des aspects linguistique et sociolinguistique de ces influences.

Parmi les travaux effectués dans ce sens, nous trouvons l'étude de M. El Garni qui examine comment les emprunts français s'adaptent morphosyntaxiquement à l'arabe marocain, notamment à travers la formation des diminutifs. Il conclut que ces emprunts se plient en général aux règles morphologiques de l'arabe marocain, malgré des incompatibilités dans certains cas (El Garni, 2021, p. 132).

Dans la même perspective, F. Achir aborde l'adaptation phonologique de quelques consonnes problématiques dans les emprunts français en arabe marocain. L'objectif de cette étude est d'expliquer les adaptations phonologiques que ces derniers subissent en passant à l'arabe dialectal en s'appuyant sur la théorie des contraintes et stratégies de réparation (TCSR). Au terme de son étude, l'auteur constate que les consonnes de la langue source, le français, en l'occurrence /p/ et /v/, sont modifiées pour se conformer au système phonologique de la langue d'accueil, l'arabe dialectal (Achir, 2021, p. 390).

De son côté, F. Chibli étudie les adaptations phonologiques des emprunts arabes dans le parler amazigh des Ait Sgougou, en adoptant à son tour la théorie des contraintes et stratégies de réparation. Son analyse montre que certains segments sont adaptés tandis que d'autres restent non natifs, ce qui suggère l'ancienneté de ce phénomène dans ce parler (Chibli, 2020, p. 119).

Rappelons enfin l'étude de M. Benatalla et M. El Bouziki qui analysent les aspects linguistique et sociolinguistique de l'emprunt entre l'arabe dialectal et le français, en montrant comment l'arabe marocain a massivement intégré des lexèmes français durant la période coloniale pour exprimer de nouvelles réalités. A la fin de leur étude, les auteurs notent que cette évolution lexicale témoigne des changements culturels et civilisationnels de la société marocaine (Benatalla & El Bouziki, 2017, p. 43).

La remarque que nous pouvons faire sur les études précitées c'est qu'elles privilégient en général les aspects linguistique et sociolinguistique de l'emprunt (adaptations phonologiques, morphologiques, etc.), au détriment de son aspect culturel dont l'étude n'est pas moins fructueuse que les deux premiers, dans la mesure où il peut refléter le contact des cultures. Dans cette perspective, la présente recherche vise à combler cette lacune en mettant l'accent sur la dimension culturelle des emprunts réciproques entre l'arabe dialectal et le tamazight dans la vallée de Draa et montrer comment ils reflètent le contact historique et les transferts culturels ayant eu lieu dans cette région au fil des siècles.

2. Cadre d'analyse

L'emprunt linguistique est l'une des manifestation formelles issues du contact des langues. Selon le dictionnaire de linguistique Le Larousse, l'emprunt se produit lorsqu'une langue (A) intègre une unité ou un trait linguistique d'une autre langue (B) qu'elle ne possédait pas auparavant (Dubois, 1999, p. 177). Christiane Loubier propose à son tour deux définitions à l'emprunt linguistique à savoir : (i) un procédé d'adoption d'une unité d'une autre langue, et (ii) l'unité elle-même empruntée (Loubier, 2011, p.10). Ces définitions convergent vers l'idée que le terme "emprunt" désigne à la fois le processus et le résultat. De ce fait et tout au long de ce travail, nous utiliserons le terme « emprunt » pour parler du phénomène en général. Pour désigner le résultat de ce processus (l'unité empruntée), nous utiliserons les expressions « terme d'emprunt » pour le singulier et « emprunts » pour le pluriel. Ce choix terminologique vise à clarifier notre propos et éviter les ambiguïtés que le terme « emprunt » peut entraîner.

Le transfert des emprunts linguistiques d'une langue à l'autre peut parfois nécessiter des adaptations pour s'intégrer linguistiquement dans le système de la langue d'accueil. Pour analyser ces adaptations linguistiques dans notre corpus, nous nous appuierons sur le modèle structuraliste développé par Ferdinand De Saussure (Saussure, 1972) et qui permet de décrire les emprunts linguistiques aux niveaux synchronique comme étant des éléments étrangers ayant

la même valeur linguistique que les mots autochtones au sein du système de la langue d'accueil, et diachronique pour retracer et comprendre le contexte historique de transfert des emprunts ainsi que leur évolution.

Enfin pour distinguer les différents types d'emprunts dans notre corpus et analyser leurs adaptations linguistiques, nous avons choisi d'adopter la typologie de Ch. Loubier (Loubier, 2011, p. 14). Le choix de cette typologie se justifie de notre part par sa pertinence pour le contexte de notre étude dans laquelle l'emprunt linguistique de type lexical est produit entre l'arabe dialectal et le tamazight ; deux langues à tradition orale. De ce fait, notre analyse des adaptations linguistiques des emprunts se limitera aux modifications phonologiques, morphologiques et sémantiques perceptibles à l'oral.

3. Méthodologie

3.1. Recueil des données

Après avoir observé les pratiques langagières de la population locale arabophone et amazighophone, nous avons d'abord dressé deux listes de mots d'emprunt attestés en arabe dialectal et en tamazight en donnant la priorité aux emprunts à portée culturelle qui revêtent une couleur locale. Pour vérifier le statut d'emprunt de ces termes, nous avons consulté des dictionnaires et des ouvrages de référence sur le lexique et la grammaire de chaque langue. Pour les emprunts amazighs en arabe dialectal, nous avons d'abord consulté les dictionnaires « Lissan Al-Arabe » d'Ibn Mandour (Ibn Mandour, 1290) et le dictionnaire électronique « Almaany ». Le premier est reconnu comme une référence en raison de ses sources historiques et de la richesse des informations qu'il contient. Le second, étant numérique, a servi d'étape préliminaire pour une vérification rapide avant un examen plus approfondi dans le premier dictionnaire de Lissan Al-Arabe. Ainsi, si un terme est attesté dans ces dictionnaires avec une signification similaire, nous considérons qu'il s'agit d'un emprunt à l'arabe. À l'inverse, s'il n'est pas attesté, nous en déduisons une origine amazighe ou étrangère, étant donné que le tamazight a également emprunté à d'autres langues comme le latin, le français, l'espagnol, etc.

En ce qui concerne les emprunts arabes en tamazight, nous avons consulté des dictionnaires et des ouvrages dédiés principalement à cette variété régionale de l'amazigh. Nous avons notamment utilisé les dictionnaires bilingues tamazight-français de Miloud Taifi (Taifi, 2004) et Ali Amaniss (Amaniss, 2012), qui couvrent le tamazight parlé dans une vaste région incluant

le Djebel Saghro et ses piémonts sahariens, ainsi que le dictionnaire bilingue arabe-amazigh de Mohamed Chafiq (Chafiq, 1999).

Les listes d'emprunts constituées ont par la suite été enrichies par d'autres mots attestés dans des documents historiques locaux comme les pactes de protection et de surveillance intertribaux datant de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Nous avons également intégré des emprunts issus d'études ethnographiques et anthropologiques, comme celles d'Emile Laoust et de Hassan Rachik, ainsi que de travaux décrivant la grammaire et le lexique de l'arabe dialectal et du tamazight, notamment ceux de Michel Quitout.

3.2. Corpus

Nous avons ainsi constitué deux listes d'emprunts. La première liste, consacrée aux emprunts arabes en tamazight, contient 650 items, tandis que la seconde, celle des emprunts amazighs en arabe, en compte 570, soit 1 220 items au total. Ces emprunts couvrent diverses catégories grammaticales (déterminants, noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions et interjections), ainsi que de nombreux domaines de la vie quotidienne (l'élevage, l'agriculture, le commerce, la religion, les rituels et la gastronomie, etc.).

4. Analyse des données

4.1. Identification des emprunts

Pour identifier les emprunts linguistiques dans un contexte donné, Louis Deroy propose quatre critères à savoir : historique, phonétique, morphologique et sémantique (Deroy, 1956, p. 38).

- **Le critère historique**

Le critère historique permet de retracer l'origine des éléments empruntés à travers des textes et des documents. Étant donné que l'arabe dialectal et le tamazight sont deux langues à tradition orale, nous avons principalement consulté des écrits sur l'histoire sociale et culturelle de la vallée de Draa, rédigés en un mélange entre d'arabe dialectal et standard. Pour le tamazigh, nous n'avons pas de documents historiques écrits en cette langue en notre possession. Sur la base de ce critère, nous avons relevé l'exemple de « amerdul, un terme d'emprunt d'origine amazighe mentionné dans un pacte intertribal connu sous le nom de « tayessa »¹, conclu en

¹ Le terme « pacte de tayssa » dérive du verbe amazigh « iksa », qui signifie garder ou surveiller. Historiquement, il désigne un accord entre une tribu nomade et une tribu sédentaire, selon lequel la première s'engage à protéger la seconde en contrepartie de terres agricoles.

1886 entre les « Béni Zouli » (une tribu sédentaire majoritairement d'origine Ait Dra) et les « Oulad Kerzab » (une tribu arabe nomade), pour mettre fin, durant deux ans, aux vols et aux agressions (El Bouzidi, 1994, p. 254). Ce terme signifie en tamazight « un domaine ou une terre plate ». Son utilisation dans le document historique précité correspond à cette même signification.

Il en va de même pour « kes », un emprunt au tamazight attesté dans un pacte de paix datant de 1695 et conclu entre les « Oulad Sidi Mohamed Ben Youssef El Malyani » (des Marabouts sédentaires) et les Cheikhs des « Ayt Ounir » (une tribu amazighe nomade des Ayt Atta), en vertu duquel ces derniers garantissent aux premiers de se déplacer en toute sécurité à travers les oasis et les palmeraies de la vallée de Draa. En tamazight, « kes » signifie « garder » (en parlant d'un troupeau), et il est utilisé dans ce pacte presque dans le même sens pour signifier donner protection en parlant de personne (Mezzine, 1987, p. 45). Bref, les deux exemples précités reflètent à nos yeux non seulement les interactions linguistiques entre les Amazighs d'une part et les Arabes et les Ait Dra d'autre part, mais aussi l'ancienneté et l'historicité des relations entre les groupes sédentaires et nomades en général, d'où l'importance d'approcher ces emprunts dans leur contexte historique et social pour en saisir la portée culturelle.

- **Critère phonétique**

Le critère phonétique permet de distinguer les mots qui partagent des similarités phonétiques, tout en ayant des origines et des significations différentes dans les deux langues. Ce critère est particulièrement pertinent dans le cas du tamazight et de l'arabe dialectal, où des termes peuvent sembler identiques alors qu'ils ont des significations distinctes dans les deux langues en question. Prenons l'exemple du terme « akanif ». Bien qu'il soit présent dans les deux langues, sa signification varie considérablement : en tamazight, il se réfère à la viande grillée, tandis qu'en arabe dialectal, il désigne les toilettes au sens traditionnel. De même, le verbe « nada » illustre bien cette confusion potentielle. En tamazight, il signifie « rechercher » ou « errer », tandis qu'en arabe dialectal, il est utilisé pour « apostropher » ou « appeler », dérivant de l'arabe standard « nāda ». Un autre exemple est le mot « jebħ », qui désigne « ruche » en tamazight, mais se réfère en arabe dialectal à la ruche elle-même, tout en partageant une étymologie commune. Ici encore, la similarité phonétique ne suffit pas à établir un lien d'emprunt.

• Critère morphologique

En analysant les affixes (préfixes et suffixes), il est possible, grâce au critère morphologique, de retracer l'origine d'un terme et déterminer s'il a été emprunté d'une langue à une autre. Dans le cas des emprunts arabes en tamazight, la présence de l'article défini /l/ au début d'un mot amazigh peut indiquer son origine arabe. En outre, d'autres études sur les dialectes amazighs comme celles d'Émile Laoust soulignent que les racines contenant les segments /ħ/ et /ʕ/ sont souvent des marques d'emprunt à l'arabe. D'autre part, lorsque des mots amazighs sont intégrés à l'arabe dialectal, ils conservent parfois leurs préfixes typiques en l'occurrence « t- » ou « a- ». Cette conservation morphologique est en général un indice de l'origine amazighe de certains termes en arabe dialectal.

Tableau 1 : Exemples en arabe dialectal et en tamazight

Exemples en arabe dialectal				Exemples en tamazight		
Emprunt		origine en Tam	Signification	Emprunt		Origine en AD/AS Signifi.
1	sergila	iserg ^w elt	bouton qui sert à attacher ou retenir (bouton de chemise)	1	lɛid	l-ɛid La fête
2	rgeɛ	rgeɛ	Frapper, assommer d'un seul coup de poing	2	aseħħar	seħħar Sorcier
3	selebeṭ	selebeḍ	Jeter à terre, faire tomber	3	Lemsalet	l-mesala La question, affaire
4	kerkur	Akerkur	Tas de pierres	4	Liselam	l-iselam l'Islam

Source : Notre enquête, 2024

Les exemples du tableau 1 montrent à l'évidence comment les caractéristiques morphologiques peuvent servir d'indices dans l'identification des emprunts d'une part, et d'autre part, de mieux comprendre quelques aspects du transfert des emprunts linguistiques entre l'arabe dialectal et le tamazight ainsi que les influences culturelles réciproques au sein de la vallée de Draa qu'ils reflètent sur le plan culturel.

• Critère sémantique

Le critère sémantique met en lumière l'évolution des significations des mots qui peuvent acquérir de nouveaux sens sans que leur forme ne change. Notre corpus nous en offre l'exemple saillant du verbe « ħeleb ». En tamazight, il signifie « laper, boire en lapant », comme un chat qui lape du lait. En revanche, en arabe dialectal et standard, « ħalaba » signifie « traire ». Ce verbe amazigh a donc intégré cette nouvelle signification et peut être utilisé dans les deux sens,

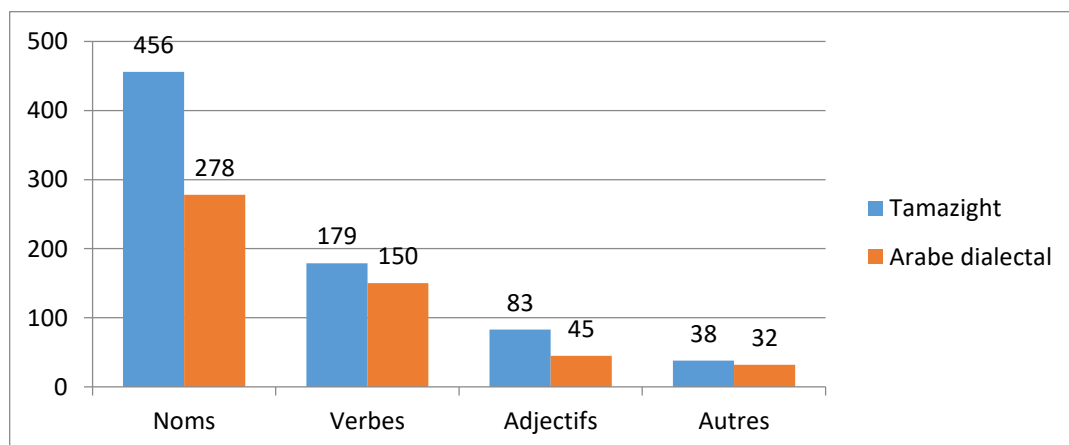
comme illustré par les phrases : « ɥeleb tafunast » (traire la vache), et « heleb aɥellab » (puiser avec la cuillère le aɥellab). Un autre exemple est le terme « ŠŠaneɛa », qui signifie en arabe dialectal « métier, artisanat ». En tamazight, « aŠniɛ » se traduit par « mauvaise habitude, vice ». Ainsi, en arabe dialectal, ce mot a également pris une connotation négative comme dans les deux énoncés suivants : « ɥayed menk had ŠŠaneɛa » (Débarrasse-toi de cette mauvaise habitude) et « xasek teɛellem Ši Šaneɛa » (tu dois apprendre un métier).

L'adoption des quatre critères —historique, phonétique, morphologique et sémantique— a été essentielle pour notre étude des emprunts linguistiques. Le critère phonétique, en particulier, a permis de dégager une grande partie des emprunts dans notre corpus, tant en arabe dialectal qu'en tamazight. Les emprunts identifiés témoignent non seulement de la richesse lexicale des deux langues, mais aussi de l'ancienneté et de la profondeur des contacts linguistiques et culturels entre les divers groupes ethniques de la vallée de Draa, et reflètent du même coup les interactions historiques et sociales entre les différents groupes ethniques en contact dans cette région.

4.2. Classement des emprunts

Après avoir identifié les emprunts linguistiques issus du contact entre l'arabe dialectal et le tamazight dans la vallée de Draa, la prochaine étape de notre analyse consiste à les classer. Pour ce faire, nous avons choisi deux critères principaux à savoir : le critère grammatical et celui du domaine d'usage. Le choix du premier s'explique par la volonté d'identifier les catégories dans lesquelles les emprunts sont plus fréquents dans les deux langues.

Figure 1 : Classement des emprunts du point de vue grammatical en tamazight et en arabe dialectal



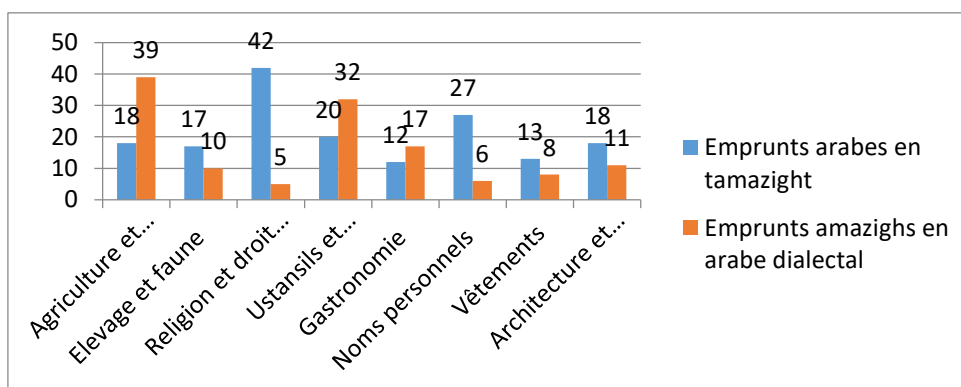
Source : Notre enquête, 2024

Le classement des emprunts du point de vue grammatical (figure 1) révèle que les noms sont de loin les plus fréquents, surpassant les verbes et les adjectifs, qui sont moins utilisés. D'autres catégories grammaticales, comme les prépositions, les conjonctions, les pronoms et les déterminants, sont beaucoup moins représentées, voire absentes en tamazight et en arabe dialectal. La prédominance des noms s'explique par leur autonomie, contrairement aux adjectifs qui décrivent et dépendent d'autres mots, et aux prépositions qui manquent d'emplois précis. Sur ce point Louis Deroy souligne que les substantifs peuvent être facilement empruntés en raison de leur lien direct avec des objets ou des concepts, tandis que les verbes nécessitent un certain niveau de bilinguisme pour leur utilisation (Deroy, 1956, p. 52).

D'autre part, il est important de noter que le pourcentage de l'emprunt des verbes dans notre corpus (30 % en arabe dialectal et 24 % en tamazight) reste significatif et appelle quelque explication. Sur ce point, nous soulignons que la similarité entre les systèmes de conjugaison et la structure des verbes en arabe dialectal et en tamazight que nous pouvons dégager en les comparant facilite plus ou moins l'emprunt des verbes notamment chez les locuteurs bilingues.

Dans notre étude, nous avons opté en second temps pour le classement des emprunts selon le critère du domaine d'usage afin d'identifier les secteurs de la vie sociale où chaque groupe ethnique a massivement emprunté aux autres. Contrairement au classement sur la base du critère grammatical qui repose sur des catégories préétablies, le classement selon le domaine d'usage révèle une grande diversité. Après avoir examiné le corpus, nous avons identifié sept domaines principaux : l'agriculture et la flore, le droit et la religion, l'élevage et la faune, la gastronomie, les ustensiles et les instruments ruraux, les vêtements, et l'habitation. Ces domaines ont été retenus en raison de leur prévalence et de leur pertinence dans les emprunts observés.

Figure 2 : Classement des emprunts en fonction du domaine d'usage en tamazight



Source : Notre enquête, 2024

La répartition des emprunts (figure 2) entre l'arabe dialectal et le tamazight dans la vallée de Draa montre une certaine variété. L'arabe dialectal a principalement emprunté au tamazight dans les domaines de l'agriculture, des plantes, des ustensiles, de l'élevage et de la gastronomie. En revanche, le tamazight a massivement emprunté à l'arabe dialectal dans les domaines de la religion, du droit et des noms personnels, avec moins d'emprunts dans d'autres domaines. Cette répartition n'est pas fortuite, mais s'explique par plusieurs facteurs. Les documents historiques et ethnographiques portant sur l'histoire la vallée de Draa rapportent en effet que les tribus amazighes, notamment celles d'origine zénète, étaient particulièrement expertes en agriculture et en botanique. Leur influence se manifeste encore aujourd'hui à travers les noms des plantes, les techniques agricoles et les outils utilisés dans ce secteur (El Bouzidi, 1994, p. 42).

Il est également logique que de nombreux emprunts amazighs en arabe dialectal, notamment dans le domaine de l'élevage, proviennent du tamazight. Cela s'explique par le fait que les Ayt Atta, comme étant des groupes amazighs nomades sédentarisés dans la vallée de Draa et les Zénètes avant eux, étaient des transhumants et excellaient dans le domaine du pastoralisme. Il en va de même pour celui des ustensiles notamment culinaires, où nous avons assisté à un nombre considérable d'emprunts amazighs en arabe dialectal. L'importance quantitative des emprunts amazighs dans ce domaine reflète à nos yeux la richesse de la culture amazighe dans le domaine de l'art culinaire en général à travers la variété des plats d'origine amazighe comme le couscous, le tagine, etc., et les ustensiles utilisés dans leur préparation.

L'influence culturelle amazighe se manifeste également dans le domaine de la toponymie locale de la vallée de Draa. En parcourant la carte géographique de la région, nous observons que les noms amazighs des oasis (comme Mezguita, Tinzouline, Ternata, Fezouata) et des nombreux villages le long de l'oued comme Timkaselt, Tissergate, Ighrem, Tigite, etc., témoignent de l'importance de cette influence, qui éclaire divers aspects de la vie sociale et culturelle locale.

Inversement, le tamazight a largement emprunté à l'arabe dialectal et standard dans les domaines du droit et de la religion. Cela reflète l'impact de la loi islamique et de la culture musulmane sur les Amazighs et les Ait Dra, dont le processus d'islamisation a débuté au VIII^e siècle et s'intensifiait au fil du temps.

En résumé, le classement des emprunts arabes et amazighs respectivement en tamazight et en arabe dialectal selon le critère grammatical montre que les emprunts touchent presque toutes les catégories grammaticales, avec une prédominance marquée des noms en raison de leur

autonomie. L'emprunt dans la catégorie des verbes révèle également un taux significatif, ce qui s'explique par les similarités des structures des verbes et des systèmes de conjugaison des deux langues. En ce qui concerne les domaines d'usage, une répartition asymétrique des emprunts se dessine, influencée par des facteurs socio-historiques et culturels. L'arabe dialectal a largement intégré des emprunts amazighs dans les domaines de l'agriculture, des ustensiles, de l'élevage et de la gastronomie, tandis que le tamazight a principalement adopté des termes arabes dans les domaines religieux et juridiques.

4.3. Modifications et procédés d'adaptation linguistique des emprunts

Les emprunts peuvent subir des modifications phonologiques, morphologiques et sémantiques lorsqu'ils passent d'une langue à une autre, afin de s'intégrer au système linguistique de la langue cible. Par « adaptation linguistique », nous entendons les divers procédés qui visent à conformer les éléments empruntés aux règles de la langue emprunteuse. Dans notre étude, nous avons choisi d'adopter la typologie de Christiane Loubier pour analyser l'intégration des emprunts dans notre corpus. L'application de cette typologie nous a permis de relever des exemples illustrant chacun des types d'emprunts en question : les emprunts intégraux adaptés et les emprunts intégraux non adaptés.

4.3.1. Les emprunts intégraux non adaptés

Notre corpus présente plusieurs exemples de ce type qui se caractérise par l'emprunt de la forme et du sens sans aucune modification dans la langue réceptrice. Ce type d'emprunt conserve donc sa structure originale et illustre une intégration directe au sein de la langue d'accueil. En arabe dialectal, nous avons des emprunts amazighs comme « agru » (*Ecurie*), « arwas » (*Calamité, malheur*), « azrag » (*le restant d'eau dans une rigole après sa coupure*), « buεεu » (*Etre imaginaire pour faire peur aux enfants*), etc. En tamazight, le corpus nous offre des exemples comme « lbid » (*les œufs*), « ħmar » (*âne*), « bnadm » (*l'Homme, le fils d'Adam*), « lmaεqul » (*le sérieux, l'honnêteté*), etc.

4.3.2. Les emprunts intégraux adaptés

Les emprunts intégraux adaptés subissent des modifications au niveau phonologique, morphologique et sémantique pour s'intégrer aux règles de la langue réceptrice. Parmi ces modifications, les altérations phonétiques sont les plus visibles. Edward Sapir souligne que l'emprunt de mots étrangers entraîne toujours une modification phonétique, en raison des

différences phonétiques entre les langues (Sapir, 1921, p.124). Pour mettre en lumière ces aspects, nous allons examiner les procédés linguistiques qui conditionnent l'intégration des emprunts intégraux adaptés en arabe dialectal et en tamazight.

• Adaptations phonétique et phonologique

L'intégration phonétique et phonologique des emprunts intégraux adaptés dans notre corpus révèle plusieurs procédés. Nous en avons identifié quatre qui régissent cette intégration en arabe dialectal et en tamazight à savoir : l'effacement, l'insertion, la substitution, et la métathèse. Considérons les exemples suivants :

Tableau 2 : Emprunts intégraux phonétiquement adaptés

Emprunts amazighs phonétiquement adaptés en arabe dialectal				Emprunts arabes phonétiquement adaptés en tamazight			
Origine en Tam		Réalisation en AD	Signification	Origine en AD		Réalisation en Tam	Signification
1	[tasarut]	[sarut]	Clé	1	[ħami]	[ħmu]	Etre chaud
2	[agrrab]	[gerrab]	Vendeur d'eau	2	[tħmmam]	[ħmmam]	Prendre une douche
3	[bibeṭ]	[tibibeṭ]	Vanneau (oiseau)	3	[qbila]	[taqbilt]	Tribu
4	[afarki]	[tfafarki]	Concassage	4	[mrdi]	[imrdi]	Béni
5	[isrg ^w elt]	[srgila]	Bouton	5	[ħawli]	[ħuli]	Mouton
6	[k ^w laṭa]	[klaṭa]	Fusil de guerre	6	[lħala]	[lħalt]	Etat, situation

Source : notre enquête, 2024

Le tableau 2 montre que l'adaptation phonétique des emprunts amazighs en arabe dialectal s'effectue souvent par l'effacement de la syllabe initiale du terme emprunté comme dans les exemples 1 et 2, ou par l'insertion d'une phonème à l'initiale de l'unité empruntée (exemple 4), ou de toute une syllabe (exemple 3), ou encore par la substitution d'un phonème (exemples 5 et 6). Il en est de même pour les emprunts arabes en tamazight qui subissent les mêmes procédés d'adaptation phonétique : l'effacement (exemples 1 et 2), l'insertion (exemples 3 et 4) et la substitution (exemples 5 et 6).

Cependant, il importe de souligner que la répartition des cas où nous assistons aux trois procédés d'adaptation phonétique dans les deux langues en question laisse voir deux tendances contrastées. En effet, alors que l'effacement surtout des syllabes initiales prédomine dans l'adaptation des emprunts amazighs en arabe dialectal, le procédé inverse (l'insertion) marque

largement les emprunts arabes en tamazight. Ce constat peut être expliqué par le fait que les mots en arabe dialectal ne commencent généralement pas par les syllabes /ta/ et /a/, typiques en amazigh. Ainsi, pour adapter ces emprunts, les locuteurs arabophones tendent à effacer ces syllabes initiales, et vice versa pour les locuteurs amazighophones qui les rajoutent.

D'autre part, au niveau du procédé de la substitution nous remarquons que les emprunts amazighs contenant les affriquées [k^w] [g^w] deviennent respectivement les occlusives [k] et [g] en arabe dialectal. L'explication de ce fait se ramène tout simplement à l'absence des affriquées en question dans le système phonologique de ce dernier.

En plus des trois procédés précités, nous avons également assisté dans notre corpus à celui de la métathèse qui consiste en la permutation de deux phonèmes dans la chaîne parlée. C'est le cas de « lbeɛ » en tamazight qui provient de l'arabe dialectal « bleɛ », et « lbehta » en arabe dialectal issu du tamazight « ahbaɛ ».

• Adaptation morphologique

L'adaptation morphologique des emprunts en arabe dialectal et en tamazight se manifeste principalement à travers deux procédés : la formation du pluriel et la modification de la classe grammaticale. Au niveau du premier, nous avons observé que certains emprunts suivent les règles de formation du pluriel de la langue cible, tandis que d'autres conservent les règles morphologiques de la langue source. Ainsi, si un emprunt forme son pluriel selon les règles morphologiques de la langue cible, il s'agit d'un emprunt intégral morphologiquement adapté ; dans le cas contraire, il reste lié à sa langue d'origine.

Tableau 3 : Emprunts intégraux morphologiquement adaptés en formation du pluriel

Emprunts amazighs en arabe dialectal					Emprunts arabes en tamazight				
	Empr.	Pluriel en Tam	Pluriel en AD	Signifi.		Empr.	Pluriel en AD	Pluriel en Tam	Signifi.
1	Sarut	tisura	Swart	Les clés	1	Imusibt	Msayeb	imsiben	Calamités
2	Bargag	ibargagen	bergagin /bergaga	Indiscrets	2	lbhimt	Bhayem	lbhayem	bêtes
3	Fallus	ifullusen	Flales	Poussins	3	ageddar	geddarin/ gddara	igeddaren	Traîtres
4	Sarut	tisura	Swart	Les clés	4	agezzar	Gezzara	igzzaren	Bouchers

Source : notre enquête, 2024

Les exemples présentés dans le tableau 3 illustrent bien la diversité des emprunts entre l'arabe dialectal et le tamazight, en particulier dans la formation du pluriel. Ce constat met en évidence leur flexibilité et leur adaptabilité pour se conformer aux règles morphologiques de leur nouvel environnement linguistique. D'autre part, certains emprunts conservent leur forme plurielle d'origine, ce qui montre que les liens entre les deux langues demeurent actifs même après le processus l'emprunt. Par exemple, le terme « iqqariden » (*nom amazigh en pluriel qui signifie argent*) en arabe dialectal issu du tamazight « aqarid » (*nom singulier signifiant pièce de monnaie*), illustre bien cette fidélité aux règles de la langue source.

Au second niveau (modification de la classe grammaticale), nous avons constaté que certains emprunts modifient leur nature grammaticale pour s'adapter à la langue réceptrice. Cela est particulièrement visible dans les emprunts du tamazight à l'arabe dialectal, comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 4 : Emprunts intégraux morphologiquement adaptés par modification de la classe grammaticale

Emprunt arabes en Tam	Nature gramm. en AD	Nature gramm. en Tam	Changement opéré
aljam	Syntagme nominal : déterminant + nom (l-jam)	Substantif	SN → Substantif
lbettix	Syntagme nominal : déterminant + nom (l-bettix)	Substantif	SN → Substantif
lmusibt	Syntagme nominal : déterminant + nom (l-musiba)	Substantif	SN → Substantif

Source : Notre enquête, 2024

Dans le tableau 4, tous les emprunts du tamazight à l'arabe dialectal ont subi une transformation de leur nature grammaticale. Cette transformation consiste à convertir un syntagme nominal composé d'un déterminant et d'un nom en arabe dialectal en un simple substantif en tamazight. Cette adaptation s'explique par l'absence d'articles définis en tamazight, ce qui fait que le nom et son article en arabe sont considérés comme une seule unité lexicale.

• Adaptation sémantique

Sur le plan sémantique, les emprunts peuvent modifier leur signification d'origine en entraînant des extensions, des restrictions ou des glissements de sens. Cependant, l'analyse de notre corpus montre que la plupart des emprunts conservent leur signification d'origine, tant en arabe dialectal qu'en tamazight.

Tableau 5 : Emprunts intégraux sémantiquement adaptés

Emprunts amazighs en arabe dialectal				Emprunts arabes en tamazight			
		Signifi. en Tam	Signifi. en AD			Signifi. en AD	Signifi. en Tam
1	rgiɛ	(argaɛ) : fait de frapper	1-Fait de frapper 2-Dire n'importe quoi	1	ħmel	Aimer	Cautionner, se porter garant
2	amɣaɾ	Homme âgé	Toilettes traditionnelles	2	ħeleb	Traire	-Traire -Laper, boire en lapant
3	Geyyel	Enfermer, séquestrer, retenir par la force	Passer l'après-midi quelque part ou chez quelqu'un	3	Tazribet	cuisine traditionnelle	enclos abritant les bêtes

Source : notre enquête, 2024

Le tableau 5 montre clairement comment certains emprunts en arabe dialectal comme en tamazight connaissent des modifications au niveau sémantique que ce soit par extension ou par restriction du sens d'origine. Ces exemples soulignent ainsi la nécessité de traiter avec prudence les emprunts en tamazight et en arabe dialectal, afin de ne pas se tromper sur leur usage dans la langue d'origine et celle d'accueil et éviter du même coup les malentendus éventuels dans la communication.

En guise de synthèse, nous rappelons que l'analyse de l'adaptation linguistique des emprunts sur les plans phonétique, morphologique et sémantique montre que les similarités entre l'arabe dialectal et le tamazight facilitent leur intégration. Cela explique pourquoi la plupart des termes dans notre corpus sont des emprunts non adaptés. En revanche, les emprunts adaptés témoignent du degré de contact linguistique entre les deux langues à divers niveaux. Ce contact linguistique à travers l'emprunt des mots révèle également un profond contact culturel entre les Amazighs, les Arabes et les Ait Dra dans la vallée de Draa et illustre ainsi l'ancienneté et l'historicité des échanges culturels ayant eu lieu leurs cultures respectives au fil des siècles.

5. Résultats et discussion

Avant de procéder à l'interprétation culturelle du phénomène d'emprunt linguistique produit entre l'arabe dialectal et le tamazight dans la vallée de Draa, il conviendrait de rappeler et discuter nos résultats dans un premier temps. Nous pouvons résumer les principaux résultats de notre étude dans les points suivants :

- Les emprunts amazighs en arabe dialectal sont attestés dans des documents historiques locaux datant de la fin du XIXe et du début du XXe siècle comme c'est le cas pour « amerdul » et « ksa ».
- La similarité des formes phonétiques ne suffit pas à établir un lien d'emprunt entre l'arabe dialectal et le tamazight dans la mesure où des termes phonétiquement identiques sont attestés dans les deux langues, mais avec des significations tout à fait distinctes, comme c'est le cas pour le terme « akanif ». D'où alors la nécessité de procéder à un examen morphologique et sémantique.
- La présence de certains indices morphologiques de la langue source dans la structure des emprunts en arabe dialectal et en tamazight permet d'identifier un nombre important de ces emprunts, puisque certains conservent ces caractéristiques lors de leur passage de la langue source à la langue d'accueil.
- Du point de vue sémantique, nous avons noté que certains termes en arabe dialectal comme en tamazight ont reçu de nouvelles significations issues du contact séculaire entre les deux langues, comme c'est le cas pour « ħeleb » en tamazight, et « ŠšaneĖa » en arabe dialectal.
- Le classement des emprunts en arabe dialectal et en tamazight selon le critère grammatical laisse voir que le phénomène d'emprunt touche presque toutes les catégories, avec une prédominance notable des substantifs et que le taux d'emprunts des verbes reste significatif. Du point de vue du domaine d'usage, nous avons noté que l'arabe dialectal a beaucoup emprunté au tamazight dans les domaines de l'agriculture, des plantes, des ustensiles, de l'élevage et de la gastronomie, alors que le tamazight a massivement emprunté à l'arabe dialectal dans les domaines de la religion, du droit et des noms personnels.
- L'analyse des adaptations linguistiques des emprunts dans les deux langues révèle une prédominance des emprunts intégraux non adaptés dans notre corpus, par rapport à ceux qui ont été adaptés. L'adaptation phonétique et phonologique des emprunts montre que l'arabe dialectal recourt fréquemment au procédé d'effacement pour intégrer les emprunts amazighs, tandis que le tamazight recourt à celui de l'insertion pour intégrer les emprunts arabes. En ce qui concerne les adaptations morphologique et sémantique, elles suivent des procédés linguistiques presque similaires dans les deux langues aux niveaux du changement de la classe grammaticale (surtout pour le cas des emprunts

arabes en tamazight), de la formation du pluriel, et de l'extension ou la restriction du sens.

L'analyse des différents aspects de l'emprunt linguistique produit entre l'arabe dialectal et le tamazight dans la vallée de Draa et les résultats qui en découlent nous ont permis d'une part de confirmer nos hypothèses de départ et de dégager des points de convergence notables en les comparant avec ceux d'autres études antérieures effectuées sur le phénomène en question dans le contexte sociolinguistique marocain.

En effet, les emprunts dégagés dans les deux langues reflètent effectivement les transferts des influences culturelles ayant eu lieu entre les groupes ethniques sédentaires et nomades sédentarisés dans cette région au fil des siècles, ce qui peut se voir à travers le classement des emprunts dans notre corpus du point de vue du domaine d'usage. Nous pouvons illustrer davantage ce point à travers les deux exemples suivants. En tamazight, nous avons les noms arabes des fêtes religieuses comme « Imulud » (l'anniversaire de la naissance du prophète Mohamed) et « achura » (une fête religieuse en islam ayant lieu le 10^e jour de mouharram, le premier mois de l'année dans le calendrier musulman) qui sont des emprunts à l'arabe dialectal utilisés sans modification en tamazight, étant donné que l'arabe est associé à la culture arabo-musulmane. En arabe dialectal, nous avons l'exemple de « agrur » (technique traditionnelle d'extraction des eaux de la nappe phréatique) et « tanaset » (horloge traditionnelle jadis utilisée pour mesurer le temps des bénéficiaires en matière des droits d'eau d'irrigation), qui tous les deux relèvent du domaine de l'agriculture et illustrent concrètement le transfert du savoir-faire des Amazighs (notamment les Zénètes) dans ce domaine vers les Arabes et les Ait Dra suite à leur contact culturel séculaire dans cette région. Tous ces exemples et bien d'autres nous conduisent donc à confirmer du même coup nos deux premières et les hypothèses de travail.

Il en va de même pour l'analyse de l'adaptation linguistique des emprunts en arabe dialectal et en tamazight qui confirme notre troisième hypothèse. En effet, la prépondérance des emprunts intégraux non adaptés par rapport à ceux adaptés sur les plans phonétique, morphologique et sémantique, ainsi que le nombre limité de procédés d'intégration dans notre corpus, laissent comprendre que les emprunts passent et s'intègrent plus facilement dans l'une et l'autre langue en question qui, rappelons-le, appartiennent toutes les deux au groupe afroasiatique et à la sous-famille sémitique, et laissent voir des affinités au niveau des systèmes de conjugaison et de la structure des verbes. Dans la même optique, le pourcentage significatif de l'emprunt dans la

catégorie des verbes dans notre corpus (30% en arabe dialectal et 24% en tamazight) soutient davantage cette idée.

Au niveau de la comparaison de nos résultats et conclusions avec ceux d'autres études antérieurs portant sur divers aspect du phénomène de l'emprunt linguistique au Maroc, il y lieu de dégager quelques ressemblances. En effet, alors que l'étude de Benatalla et El Bouziki conclut que l'évolution lexicale de l'arabe dialectal suite à son contact avec le français témoigne des changements culturels et civilisationnels de la société marocaine suite à son contact avec la culture et la civilisation française dans le contexte colonial, notre étude a abouti à la même conclusion mais à l'échelle nationale et locale dans la mesure où nous avons montré que les emprunts réciproques entre l'arabe dialectal et le tamazight témoignent des influences culturelles que se sont exercées les groupes sédentaires et nomades sédentarisées dans la vallée de Draa.

D'autre part, nos résultats au niveau de l'adaptation linguistique des emprunts arabes en tamazight rejoignent en gros ceux auxquels a abouti F. Chibli en étudiant le parler Ait Sgougou (Chibli, 2020, p. 119). En effet, dans les deux cas nous assistons aux emprunts phonologiquement adaptés pour se conformer au système phonologique de la langue amazighe par le biais des procédés d'insertion et de substitution des segments étant donné que les systèmes phonologiques des deux langues diffèrent au niveau de certains phonèmes (comme les affriquées [k^w] [g^w] attestées en tamazight et absentes en arabe dialectal dans le cas de notre étude). Dans la même perspective, l'étude de F. Achir sur les emprunts français en arabe dialectal laisse voir que ces derniers, à l'instar des emprunts amazighs en arabe dialectal dans notre étude, subissent des adaptations phonologiques pour se plier au système phonologique de ce dernier comme c'est le cas pour les emprunts contenant les phonèmes /p/ et /v/ en français (Achir, 2021, p. 390).

Dans la même perspective, l'étude de M. El Garni sur l'adaptation morphologique des emprunts français en arabe dialectal laisse voir que ces emprunts, tout comme les emprunts amazighs en arabe dialectal dans notre cas d'étude, s'adaptent également aux règles morphologiques de ce dernier (El Garni, 2021, p. 132).

En résumé, il ressort de cette comparaison des résultats deux idées principales. La première c'est que les emprunts linguistiques sont le reflet des transferts et des influences culturels que subissent réciproquement les groupes humains suite à leur contact dans un contexte historique

et social donné. La deuxième idée c'est que les emprunts dégagés en arabe dialectal et en tamazight, quelle que soit leur langue d'origine, subissent parfois des adaptations nécessaires pour se conformer à la langue d'accueil, en raison des différences que les systèmes linguistiques des langues en question peuvent présenter en général que ce soit au niveau phonologique ou morphologique.

Vers une interprétation culturelle de l'emprunt linguistique dans la vallée de Draa

L'étude des emprunts amazighs en arabe dialectal de la vallée de Draa révèle la profondeur des contacts culturels et linguistiques entre les groupes ethniques amazighophones et arabophones, comme l'attestent des documents historiques locaux datant la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Ces emprunts, en plus de combler des lacunes lexicales dans ces textes historiques, témoignent et renseignent du même coup sur la nature des relations historiques qu'entretenaient les groupes sédentaires et nomades dans la vallée de Draa au fil des siècles. D'autre part, les emprunts dans notre étude touchent diverses catégories grammaticales, principalement les substantifs et les verbes qui constituent la majeure partie du vocabulaire de toute langue. Ce constat laisse entendre que les deux langues en question tendent à s'unifier comme si elles exprimaient les éléments et les traits culturels de la même culture alors qu'en réalité elles expriment deux cultures distinctes, en l'occurrence la culture nomade et celle sédentaire, à travers divers domaines de la vie sociale comme le droit coutumier, l'architecture, les pratiques rituelles, et l'agriculture, l'élevage, la toponymie, et bien d'autres.

Dans la même perspective, les emprunts lexicaux collectés dans notre corpus sont également des témoins des influences et des transferts culturels concrets entre les Amazighs, Arabes et les Ait Dra dans cette région et illustrent la profondeur et l'ancienneté de leurs relations. En arabe dialectal, « tagenja »², « aǧrur »³ et « tanaset »⁴ qui sont tous des emprunts au tamazight utilisés par Arabes et Ait Dra d'une part, et, d'autre part, en tamazight, les noms arabes des fêtes religieuses comme « Imulud » et « achura » et les noms des éléments architecturaux introduits par les Arabes dans la vallée de Draa comme « s-sur »⁵ et « dukkana »⁶ intégrés par les Amazighs, sont autant d'exemples concrets, parmi tant d'autres puisés dans divers domaines de

² Une poupée utilisée dans une pratique rituelle amazighe pour solliciter la pluie.

³ Une technique amazighe traditionnelle d'extraction des eaux de la nappe phréatique.

⁴ Une horloge traditionnelle jadis utilisée pour mesurer la proportion en droit d'eau d'irrigation dans les sociétés oasiennes.

⁵ Une ceinture de murailles qui entoure le ksar pour des besoins de sécurité.

⁶ Un banc en pisé de forme rectangulaire situé à l'entrée des maisons traditionnelles et des mosquées.

la vie sociale dans la vallée de Draa, qui illustrent en arabe dialectal comme en tamazight ces transferts et influences culturels ayant eu lieu entre les différentes populations de cette région et dont le phénomène d'emprunt constitue un témoin linguistique.

Conclusion

Tout au long cette étude, nous avons essayé, à travers une approche sociolinguistique, d'analyser le phénomène d'emprunt linguistique produit entre l'arabe dialectal et le tamazight suite au contact séculaire entre les sédentaires représentés par les Ait Dra et les anciens nomades sédentarisés formés essentiellement des Amazighs et des Arabes dans la vallée de Draa. D'une part, notre analyse a montré que les emprunts dans les deux langues sont marqués par une prédominance des noms en raison de leur autonomie et que l'emprunt verbes révèle également un taux significatif, ce qui s'explique par les similarités des structures verbales et les systèmes de conjugaison que présentent l'arabe dialectal et le tamazight étant deux langues typologiquement et structurellement proches, ce qui facilite ainsi le transfert et l'intégration des emprunts dans l'une et l'autre langue. Nous avons constaté également que les emprunts entre les deux langues se répartissent sur divers domaines de la vie sociale dans cette région. En effet, l'arabe dialectal a largement intégré des emprunts amazighs dans les domaines de l'agriculture, des ustensiles, de l'élevage et de l'art culinaire, en raison de l'excellence et l'expertise des Amazighs dans ces domaines, tandis que le tamazight a principalement adopté des termes arabes dans les domaines religieux et juridiques, ce qui reflète l'impact de la loi islamique et de la culture musulmane sur les Amazighs et les Ait Dra, dont le processus d'islamisation a débuté au VIII^e siècle et s'intensifiait au fil du temps.

D'autre part, nous avons montré, en nous appuyant sur des exemples concrets puisés dans différents domaines, comment ces emprunts lexicaux reflètent et témoignent des transferts et des influences culturels réciproques ayant eu lieu entre les différentes populations de cette région au fil des siècles et dont les emprunts constituent des témoins linguistiques. L'interprétation de ce phénomène sur le plan culturel sur la base de l'analyse de ses différents aspects nous a conduits à dire que les emprunts dégagés dans les deux langues en question ne se limitent pas à de simples échanges lexicaux, mais ils témoignent surtout de l'ancienneté, de la profondeur et de la richesse des rapports et des transferts culturels qui ont toujours existé entre les diverses populations de cette région.



Force est de constater que la présente étude souligne d'abord l'importance d'aller au-delà de la description et l'explication des faits linguistiques en général à leur interprétation culturelle à la lumière du contexte socioculturel dans lequel ils se produisent pour compléter ainsi l'image sur leur fonctionnement linguistique, social et culturel. Ensuite, elle fournit aux acteurs sociaux s'intéressant à la culture locale de la vallée de Draa en particulier et du Maroc en général des données empiriques sur lesquelles ils peuvent s'appuyer pour l'organisation des événements culturels et des projets à vocation culturelle et/ou éducative. Enfin, elle met en valeur la richesse et la diversité linguistique et culturelle qui caractérisent cette région, peu étudiée sous ces aspects.

Malgré l'intérêt scientifique de cette étude et des résultats qui en sont issus, il importe de souligner qu'elle présente quand même une limite dans la mesure où les exemples analysés afin de montrer comment les emprunts lexicaux étudiés reflètent le contact culturel entre les groupes ethniques en question ne couvrent pas tous les domaines de la vie sociale dans cette région, sachant qu'ils sont par dizaines dans chaque domaine. D'où la nécessité de consacrer des analyses plus détaillées sur cet aspect dans nos futures recherches.

Bibliographie

- ACHIR F. (2021). «L'Adaptation Phonologique des Consonnes dans les Emprunts Français en Arabe Marocain», Revue Internationale du Chercheur, Volume 2 : Numéro 4, pp. 375 -392
- Benatalla M. & El Bouziki M. (2017). « Aspects de la variation linguistique au Maroc. Fragments de langue, fragments de culture. » Langues et Langage, Volume 1 : Numéro 1, pp. 29-44.
- Chibli F. (2020). «L'adaptation phonologique des emprunts arabes en parler Aït Sgougou ». Revue des Études Amazighes, Numéro 6, pp. 107-122.
- Derooy L. (1956). L'emprunt linguistique. Liège : Presse universitaire de Liège.
- Dubois J. & al. Dictionnaire de linguistique. Paris : Le Larousse, 2002,
- El Bouzidi A. (1994). Tārīx al ijtīmāʿi li Darʿa (matlaʿ al qaren 17 - matlaʿ al qaren 17) dirāsa fī al ḥayāt ssiyāsiyya wa al ijtīmāʿiyya wa al iqtīṣādiyya min xilāl al watāiq al maḥalliyya. Casablanca : Alafaq.
- El Garni M. (2021). « Adaptation des emprunts nominaux au français en arabe marocain : cas des diminutifs ». Paradigmes, Volume 4 : Numéro 3, pp. 119-135.
- Loubier Ch. (2011). De l'usage de l'emprunt linguistique. Québec : Office québécois de la langue française.
- Mezzine, L. (1987). Le Tafilalet : Contribution à l'Histoire du Maroc XVII et XVIIIème siècles. Rabat : Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Série Theses 13.
- Sapir, E. (1921). Le langage. Introduction à l'étude de la parole. Traduction française de S. M. Guillemin. Paris : Petite Bibliothèque Payot.

Annexe

Code de transcription	
A.P.IAlphabet Utilisé <u>Consonnes :</u> p p b b m m f f v v θ t ð d t t d d ʃ t ɖ d n n l l r r ɾ r s s z z ʒ z ʃ S	ʃ Š ʒ j J Y w w k k g g q q x x y ġ ħ h ç Ć ? ? h h <u>Voyelles :</u> a) normales: i : i a : a u : u b) longues: i : ī a : ā u : ū ə : e